

Plan d'actions pour la gestion sûre des fûts présentant du gel

L'ONDRAF et Belgoproprocess ont établi un plan d'actions pour la gestion des fûts de déchets présentant du gel entreposés dans le bâtiment d'entreposage abritant les déchets de faible activité à Dessel. Au printemps 2013, une formation de gel a été constatée sur certains fûts entreposés dans ce bâtiment. Les contrôles poussés se poursuivent et toutes les observations confirment que la sûreté de l'entreposage intermédiaire reste garantie. L'ONDRAF lance en outre des activités de recherche visant à déterminer comment traiter les déchets pour obtenir un produit final stable. Cette approche volontaire doit assurer la sûreté tant à court qu'à long terme. L'ONDRAF et Belgoproprocess estiment également nécessaire de construire un nouveau bâtiment d'entreposage, qui accueillera tous les fûts susceptibles de présenter une formation de gel. C'est ce qu'ont expliqué ce matin Jean-Paul Minon, directeur général de l'ONDRAF, et Wim Van Laer, directeur général de Belgoproprocess, lors d'une conférence de presse.

Lors d'un contrôle de routine mené au printemps 2013 dans un bâtiment d'entreposage dédié aux déchets de faible activité sur le site exploité par Belgoproprocess à Dessel, des coulées de gel ont été constatées sur certains fûts. L'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN) en a immédiatement été informée. Après une inspection approfondie, l'AFCN a confirmé que la sécurité des collaborateurs, des riverains et de l'environnement était toujours garantie.

Programme de contrôle et de recherche

Dès la constatation du problème, l'ONDRAF et Belgoproprocess ont mis en place un programme de contrôle intensif afin de déterminer l'ampleur du phénomène. Il s'est rapidement avéré que tous les fûts de déchets présentant du gel avaient été conditionnés dans la centrale nucléaire de Doel. Il s'agit surtout de fûts contenant des concentrats, mais également de quelques fûts contenant des résines. Pour comprendre les causes de la formation de gel et éviter des phénomènes similaires à l'avenir, l'ONDRAF a également lancé en 2013 un programme de recherche étendu. Les premiers résultats ont indiqué que la formation de gel serait due à une réaction alcali-silice (RAS) dans le béton qui encapsule les déchets radioactifs.

Évaluation du traitement et de l'acceptation des déchets

À la demande de l'ONDRAF, un panel indépendant et international d'experts a étudié les résultats du programme de recherche. Les experts ont évalué de façon approfondie l'approche méthodologique suivie ainsi que les conclusions provisoires. Ils confirment l'hypothèse selon laquelle le gel est le résultat d'une réaction alcali-silice. Le panel souscrit également à l'approche de l'ONDRAF visant à étudier de manière systématique le risque de RAS dans les procédés d'immobilisation existants et à l'exclure dans les procédés futurs.

Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies

Les constatations et les recommandations du panel d'experts ont été prises en compte dans le plan d'actions présenté aujourd'hui par l'ONDRAF et Belgoprocess. Ce plan contient des points d'action concrets à court, moyen et long termes. L'ONDRAF poursuit en outre le screening de l'ensemble des procédés de traitement actuels. Il évaluera également son système d'acceptation des déchets et le soumettra à un examen interne ainsi qu'à un benchmarking international.

La sûreté est garantie dans les bâtiments

Belgoprocess assure le suivi des déchets entreposés par des rondes d'inspection, le contrôle de l'air et des frottis. Elle poursuit également ses rondes d'inspection et ses visualisations par caméra. De plus, les fûts sont retirés de l'empilement pour être inspectés individuellement. Toutes les observations confirment que la sûreté de l'entreposage intermédiaire reste assurée.

Un nouveau bâtiment d'entreposage facilitera l'inspection

L'ONDRAF et Belgoprocess estiment nécessaire de construire un nouveau bâtiment d'entreposage. Ce nouveau bâtiment d'entreposage permettra d'accueillir tous les fûts susceptibles de présenter une formation de gel. Selon l'ONDRAF, il pourrait s'agir de maximum 10 000 fûts. Cette solution logistique facilitera l'inspection des fûts, puisqu'elle en facilite la manutention.

Les fûts présentant du gel ne satisfont pas aux conditions requises pour le stockage

L'ONDRAF garde toutes les options ouvertes pour la gestion à long terme des fûts présentant du gel. Ceux-ci ne satisfont actuellement pas aux conditions requises pour le stockage en surface en cours de préparation à Dessel. L'ONDRAF lance un programme de recherche visant à déterminer comment traiter les déchets pour obtenir un produit final stable, qui répond aux exigences d'une gestion sûre à long terme.

Wim Van Laer (Belgoprocess) : *« Un programme d'inspection pointu nous permet de suivre de très près la sûreté de l'entreposage intermédiaire. Depuis la constatation de fûts présentant du gel, la sûreté de l'entreposage a toujours été garantie. »*

Jean-Paul Minon (ONDRAF) : *« Les fûts présentant du gel ne satisfont actuellement pas aux conditions requises pour le stockage en surface. Un nouveau bâtiment d'entreposage constitue une solution logistique pour le problème des fûts présentant du gel. Nous allons progressivement examiner comment les déchets peuvent être traités en vue d'une solution de gestion sûre à long terme. »*

Plus d'info – Pas pour publication :

ONDRAF

Evelyn Hoofst

+32 14 33 00 04

+ 32 475 60 25 04

Belgoprocess

Bart Thieren

+32 14 33 40 30

+ 32 478 20 14 17